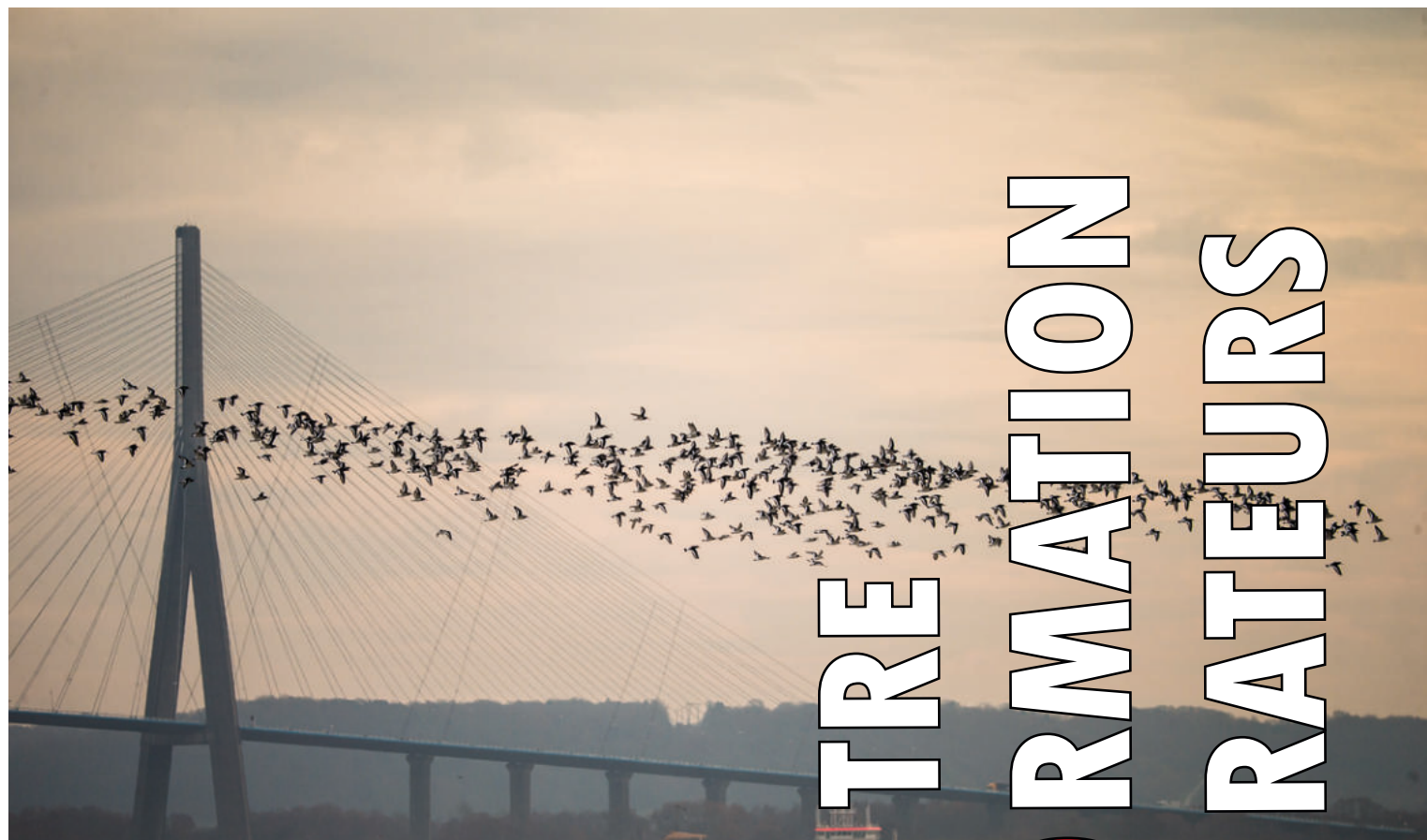




LET TRE RMATION RATEURS

INFO *des* MIG

2024-2025
Janvier 2026

- Les Bécassines : baguages et ICA
- Bécasse et vague de froid
- Résultats des études des carnets de prélèvements
- Retour baguage bécasse
- Focus autres oiseaux :
 - * Le fuligule milouin
 - * Le chevalier aboyeur

Tout commence par une partie de chasse...

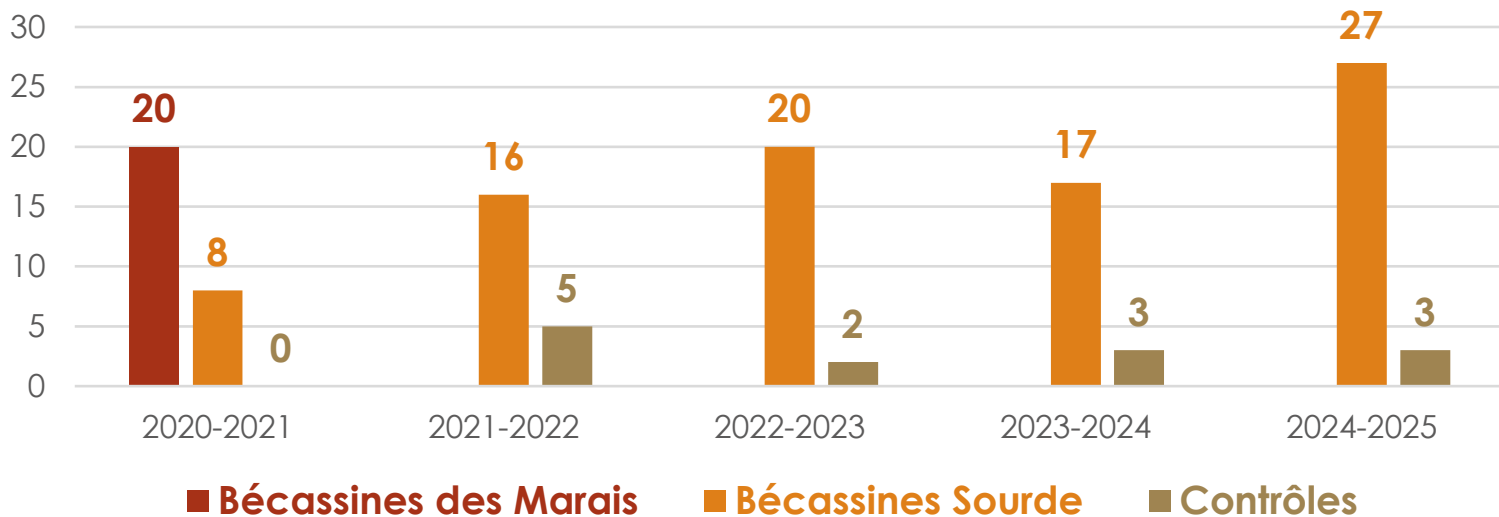


**Fédération des Chasseurs
de l'Aveyron**

Les bécassines



Evolution des captures de bécassines : baguages



La capture des bécassines fait appel à un véritable savoir-faire et parfois aussi à un peu de réussite.

Capter des bécassines sourdes par exemple demande une certaine logistique. Il faut des chiens, des porteurs de filets (4)

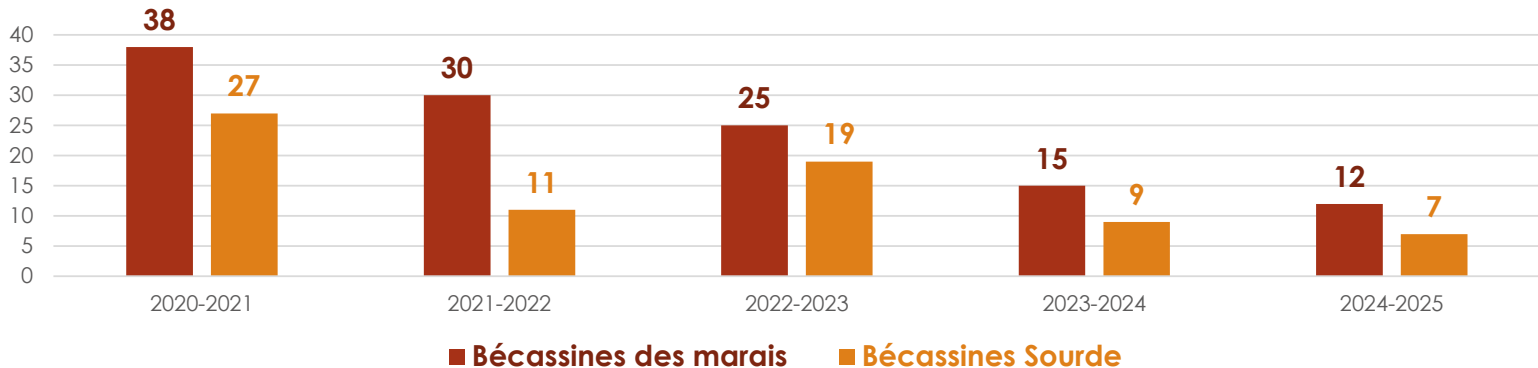


et bien évidemment que les oiseaux soient bien présents le jour de l'opération. Pour capturer la bécassine des marais, c'est une tout autre organisation.

Si la bécassine sourde ne bouge pas ou alors au tout dernier moment, laissant le temps aux bénévoles de la couvrir avec un immense filet posé horizontalement, la bécassine des marais et beaucoup plus prompte au décollage.



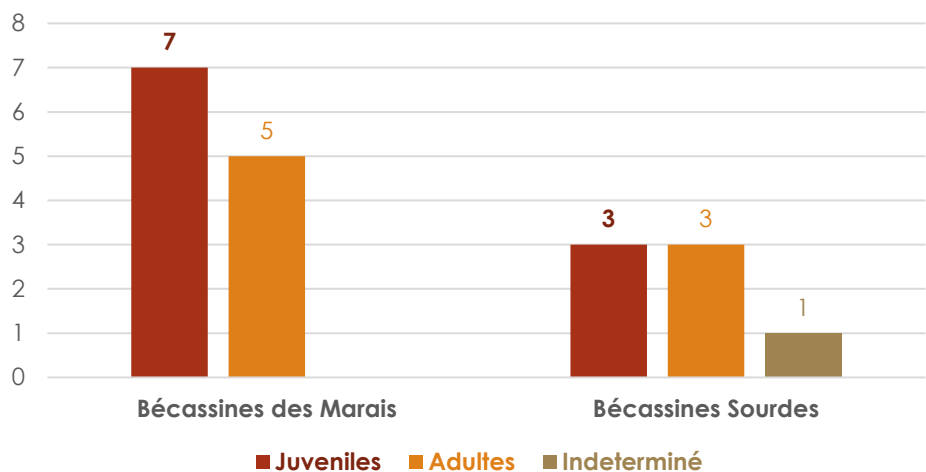
Evolution du nombre de plumages Indice Cynégétique Abondance (ICA)
sur la base des retours d'info des chasseurs volontaires



Aussi, elle se capture différemment, avec des filets tendus cette fois-ci verticalement, des filets dits japonais dans lesquels elle se prend seule en vol, en venant se poser sur les tourbières et les marais où elle se nourrit.

Vous l'aurez compris, les chiffres ci-contre dépendent surtout de l'énergie déployée pour réaliser les opérations de bagage et des oiseaux spécifiquement recherchés et ne reflète pas la présence des oiseaux en termes d'abondance.

Age Ratio 2024-2025



Bécasse et vague de froid



La vague de froid que nous avons traversé début janvier 2026 a soulevé les inquiétudes bien légitimes de chasseurs de bécasses. Quelques-uns, nous ont d'ailleurs interrogés sur les raisons pour lesquelles la Fédération n'avait pas procédé à l'interdiction de la chasse, préférant faire un appel à la modération à tous les chasseurs.

Plusieurs explications. Retenez, tout d'abord, que très vite, nous nous sommes interrogés et concertés sur ce point. En effet, les données météo en notre possession donnaient un froid intense pendant 3 jours à 4 jours consécutifs avec surtout un retour sans transition de températures assez largement positives.

Le protocole national de vague de froid prévoit la suspension pure et simple de la chasse à la bécasse en cas de gel prolongé.



Cependant, dans les cas où la vague de froid ne ferait que passer et ne s'éterniserait pas, l'appel à la responsabilité et à la retenue est la règle. C'est du bon sens.

Ainsi, les températures moyennes sur la première quinzaine de 2026 ont été de 5 °C à 7°C en journée et pour la moyenne basse de -9 °C à -5 °C. Ce qui donne une température moyenne globale sur cette première quinzaine légèrement négative ou proche de zéro. Aussi, on peut dire que le début du mois de janvier 2026 a connu un épisode de froid marqué, avec des températures minimales très basses allant jusqu'à -13,5 °C dans plusieurs secteurs du département.

Cependant, si les températures ont été très basses la nuit, elles l'ont été sur 4 jours seulement. Et pour autant, lors des 2 premiers jours de gel, en longeant les bas-fonds, sans pour autant descendre forcément bas en altitude, il restait des zones hors gel où la bécasse pouvait se nourrir. Les choses se sont certes compliquées

par la suite, mais comme prévu par la météo le retour des températures positives a bien eu lieu.

Finalement, si en maints endroits du département, le sol a été pris par le gel la durée n'a pas excédé 6 jours. Outre le fait d'avoir parcouru le terrain, pour prendre une décision, nous nous sommes appuyés sur les travaux menés en 2012 par le cabinet Naturaconst@ et le Docteur Mathieu BOOS avec le soutien du Club National des Bécassiers. Nous vous livrons ci-après un résumé non technique des principales conclusions de cette étude demandée par le Club National des Bécassiers (CNB).

Un oiseau dispose de réserves corporelles qui sont des réserves adipeuses et musculaires. Pour schématiser, en période de jeûne forcé, l'oiseau, va utiliser sa graisse pour se maintenir. Quand 80 % des réserves lipidiques seront épuisées, l'organisme va « consommer du muscle » en catabolisant les réserves musculaires en puisant dans les réserves protéiques. Avant cela, la bécasse, dans sa stratégie d'énergie à la possibilité d'ajuster son comportement en diminuant son activité, mais aussi en baissant sa température corporelle pour réduire ses dépenses énergétiques. Cette stratégie, propre à chaque espèce d'oiseaux connaît des variations « locales » en fonction des aires habituelles d'hivernage.

Chez les bécasses des bois où la masse corporelle se situe aux environs de 320gr, la teneur en masse lipidique est de l'ordre de 13% environ.

Aussi, il a été mis en évidence que l'espérance de vie en cas de jeûne prolongé serait de 6 jours. Ceci étant dit, les capacités de fuite par le vol restent encore un atout que nous n'avons pas abordé.

La bécasse est particulièrement vulnérable aux périodes de grands froids prolongés et aux épaisses couches de neige persistantes. **Cela d'autant plus qu'elle n'accumule pas de réserve de graisse plus qu'il n'en faut.** En effet, l'engraissement s'accompagne, et cela ne surprendra personne, d'une augmentation du poids de l'animal. Or **une bécasse trop lourde est plus « lente » à l'envol face à un prédateur.** Dès lors l'oiseau trouve toujours un compromis entre un engraissement qui autorise de passer des périodes de disette et un poids de forme qui autorise la fuite.



Cependant, là aussi, il y a des spécificités locales.

Toujours dans l'étude du CNB, il a été mis en évidence que **les bécasses hivernant dans l'est de la France**, soumises à un climat semi-continental, **accumulaient plus de graisse que celles qui avaient l'habitude de passer l'hiver sur la façade atlantique ou les températures hivernales sont plus clémentes**. Fait intéressant, les études ont également montré que l'autonomie face au froid et les capacités de vol ne différaient pas selon les classes d'âge et selon le sexe des oiseaux.



Les capacités à mobiliser des réserves lipidiques et protéiques peuvent être converties en autonomie de jeûne total ou en autonomie de vol pour fuir vers des quartiers plus cléments. Ainsi, la majorité des individus ont des capacités pour encaisser un jeûne prolongé de 3 à 5 jours et 20 à 25% des oiseaux peuvent encaisser un jeûne de plus de 9 jours. Aussi, la moyenne se

situerait entre 4 à 6 jours.

Cependant, ces oiseaux subissant un jeûne total ont également une capacité de fuite de 700 km.

L'étude révèle que si ces oiseaux épuisent ce capital énergie, mais réussissent à se poser sur une zone où elles peuvent se nourrir à nouveau, **elles sont alors en mesure de refaire leurs stocks**, cela, même quelques heures avant la déplétion totale de leurs réserves.

Aussi, les oiseaux ont le choix. Soit rester sur place et affronter le froid, soit s'envoler et chercher des conditions meilleures et des zones thermiquement plus favorables. Le plus souvent en partant vers le sud ou la façade atlantique.

Les bécasses étant très fidèles à leurs sites d'hivernage, Gossman et Ferrand ont mis en évidence en 1998 que près de 50 % des bécasses qui ont quitté leurs zones d'hivernage lors d'une vague de froid sont retrouvées à plusieurs centaines de km de cette zone. L'étude souligne, au conditionnel, qu'il doit y avoir un seuil au-delà duquel les oiseaux choisissent la fuite sur de longues distances.

Les études montrent aussi que 45 % des individus jeûneraient 2 à 4 jours avant de partir, 45% jeûneraient 4 à 6 jours, et 5% plus de 6 jours avant de quitter la zone. **En Aveyron, si ce schéma s'appliquait les 700 km d'autonomie permettraient**

d'atteindre sans aucun problème le sud de la France et même très largement la façade atlantique.

Le fait que les oiseaux quittent les zones de froid de manière échelonnée serait aussi une stratégie pour ne pas arriver tous ensemble sur les zones ressources et limiter la compétition intraspécifique. Cependant, cela ne change rien au fait que les oiseaux, lorsqu'ils arrivent sur les zones refuges doivent impérativement trouver provende à leur arrivée.

Toutefois, ce choix de fuite peut être fatal si d'aventure la France entière était prise par le gel. Ce qui n'était absolument pas le cas au cours des 15 premiers jours de 2026. C'est d'ailleurs pour cela que les zones littorales constituent des zones refuges privilégiées dans le sens où elles sont thermiquement favorables.

La date à laquelle survient la vague de froid a aussi son importance. En effet, la bécasse fait des réserves adipeuses en début d'hivernage. C'est un peu son assurance disette.

Cependant, il **a été démontré que les bécasses diminuaient spontanément leurs réserves corporelles en février** et parfois même dès la deuxième quinzaine de janvier afin de n'avoir pas être en « surpoids » pour la migration retour. Aussi, si la vague de froid intervient en février se pose alors un double problème. En effet, si la vague de froid survient quand les oiseaux limitent leurs réserves corporelles, ils auront forcément une capacité de jeûne amoindrie.

D'autre part, à cette période, les oiseaux ont déjà la tête aux épisodes prénuptiaux qui vont suivre. De fait ils perdent le réflexe de fuir vers le sud et au contraire, ils ont tendance à fuir en direction des sites de reproduction vers le nord. Ce qui, dans un contexte de gel prolongé et généralisé, pourrait s'avérer un pari perdant.



DÈS L'OUVERTURE DE LA SAISON,
je participe
à la collecte de données
sur les prélèvements

Cette collecte de données ne se substitue pas aux enquêtes dans votre département et aux obligations de déclarations réglementaires existantes.



**Je télécharge
et les déclare
sur ChassAdapt**





Résultats étude des carnets de prélèvements



Lors de la validation du permis de chasser le chasseur choisit entre un carnet papier ou l'application ChassAdapt.



2571
carnets papier distribués



1532
utilisateurs de ChassAdapt

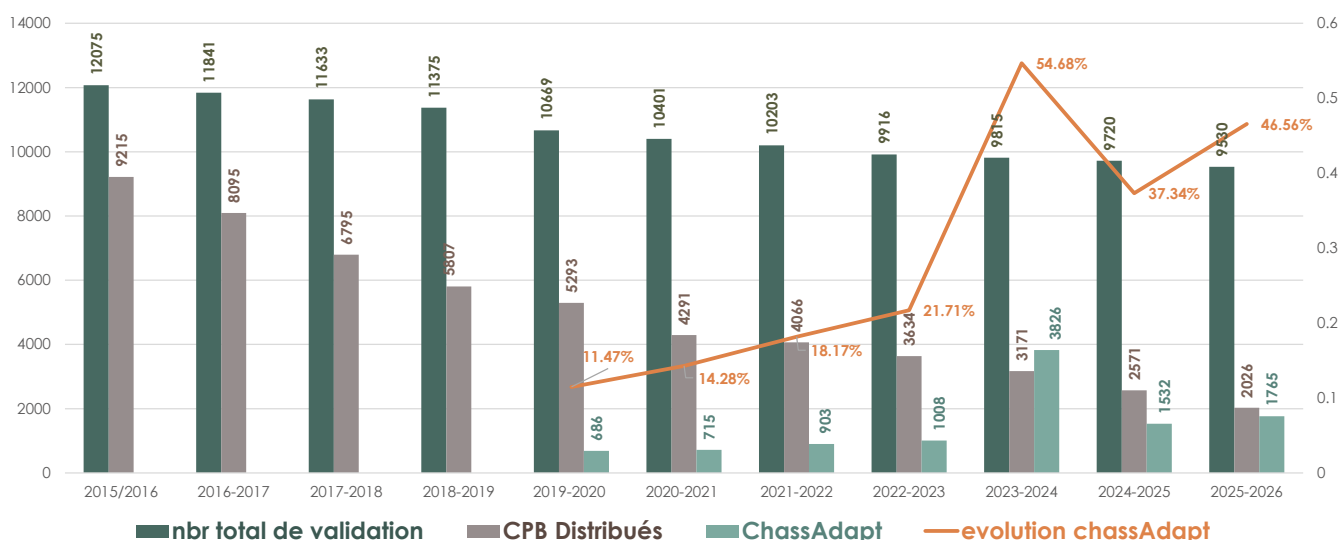
85 %
des carnets papiers retournés



7161
bécasses prélevées

Rappel : si le carnet papier de la saison précédente n'est pas rendu, le chasseur ne peut pas en demander un nouveau

Evolution du nombre de CPB distribués

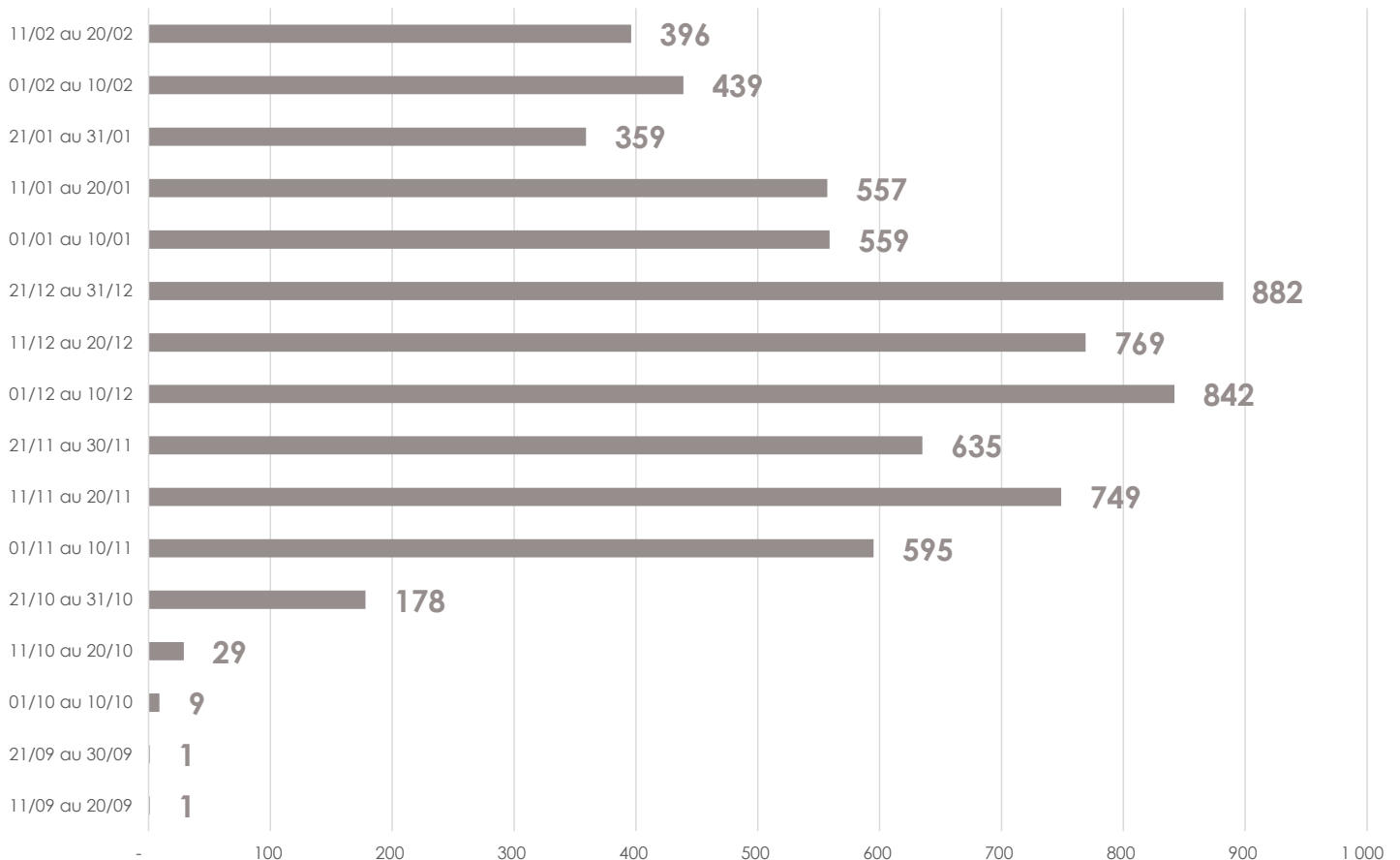


En 2023-2024 : ChassAdapt a été attribué par défaut à tous les chasseurs (3826)
Le nombre de carnet papier diminue au profit de l'utilisation de l'application ChassAdapt.

Toujours plus nombreux, vous êtes 47% des chasseurs de bécasses à utiliser l'application ChassAdapt.



Prélèvements par décade 2024/2025



En Aveyron, les premières bécasses arrivent à partir de mi-octobre, souvent, les arrivées vont crescendo jusqu'au pic de migration qui se situe généralement autour de la première quinzaine de novembre. D'une manière générale ce sont les premières gelées scandinaves et d'Europe de l'Est qui "décrochent" les oiseaux de leurs quartiers d'été.

Avec la migration, la météo prend tout son sens. Les années douces les oiseaux "traînent" et arrivent plus tardivement. Alors que les années de froid précoce provoquent des arrivées plus massives et soudaines. Le réchauffement climatique rebat un peu les cartes et joue un rôle observable.


Fédération des Chasseurs de l'Aveyron

**Retournez
votre carnet
bécasse papier**

 **Avant le 30 juin**



2024-2025

Prélèvements par mois :

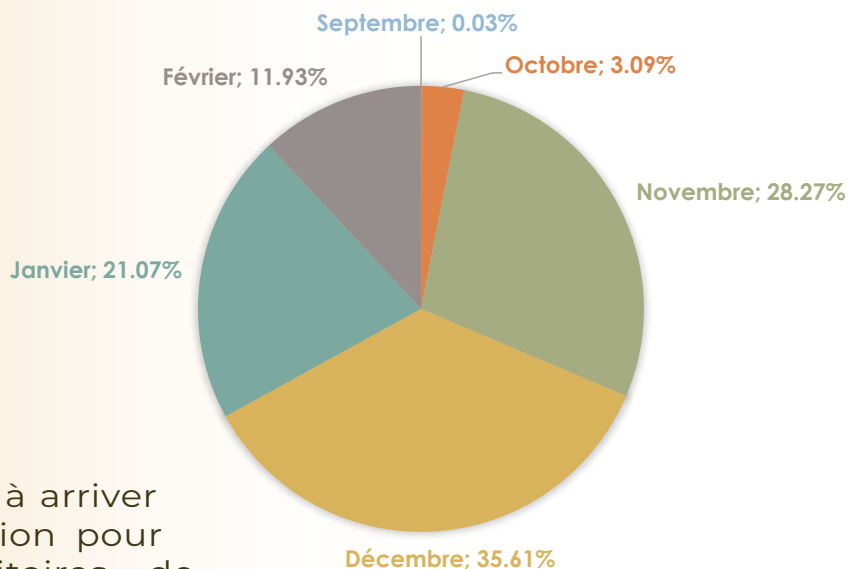
- 67% des oiseaux sont prélevés de septembre à décembre 2024
- 33% en janvier et février 2025

En effet, les migrations d'automne sont de plus en plus tardives.

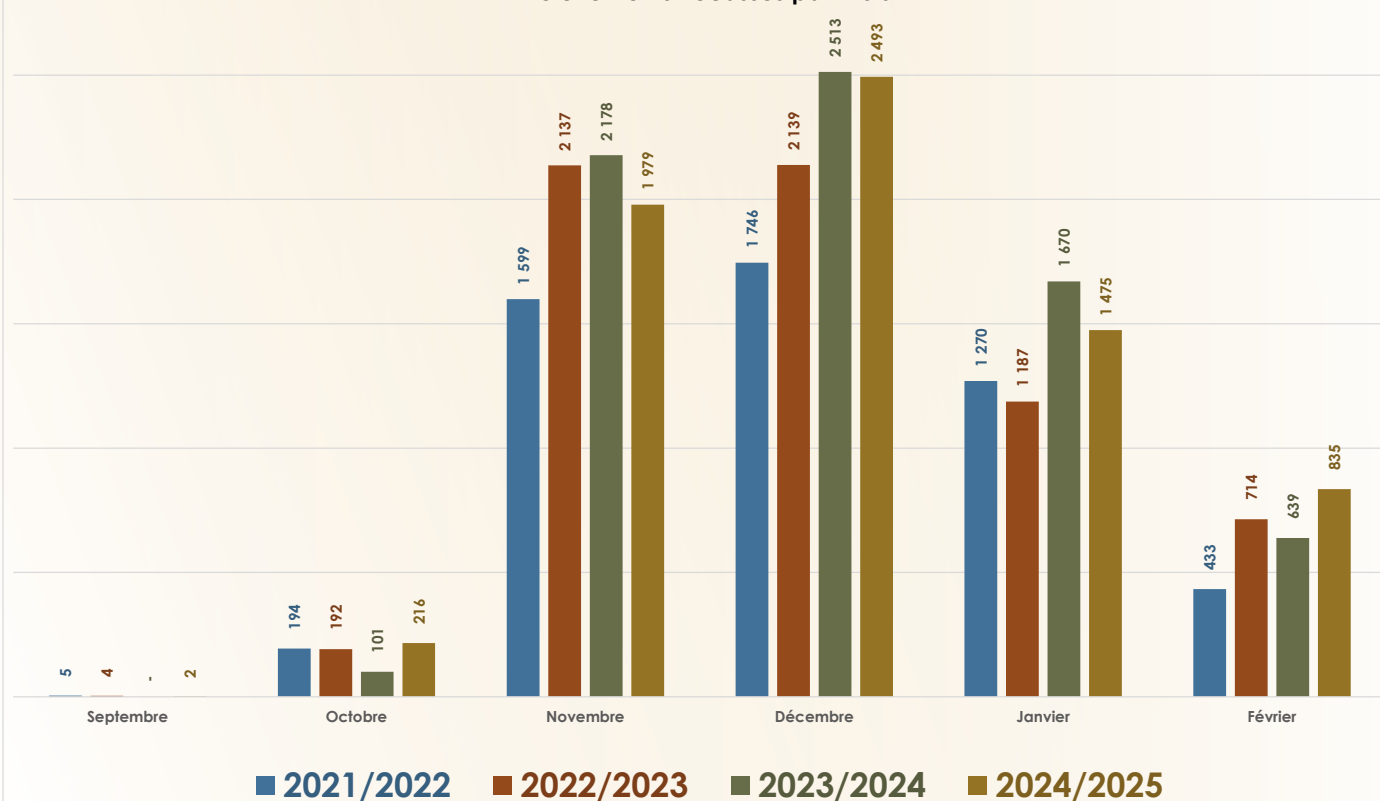
La migration de retour (printemps) commence dès la mi-février d'une manière générale les oiseaux remontent dès que les températures augmentent avec un pic autour de la mi-mars. Les mâles repartent en général plus tôt que les femelles.

En effet, les mâles ont intérêt à arriver tôt sur les zones de nidification pour occuper les meilleurs territoires de coule. Qu'il s'agisse de la migration retour ou de la migration aller, les durées de jour, (la photopériode) jouent aussi sur les dates de départ.

2024/2025 POURCENTAGE DES PRÉLÈVEMENTS PAR MOIS



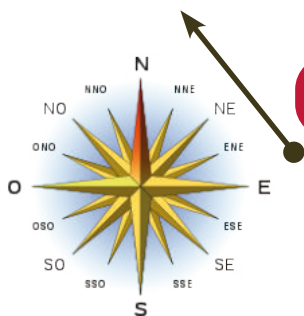
Prélèvements Bécasses par mois



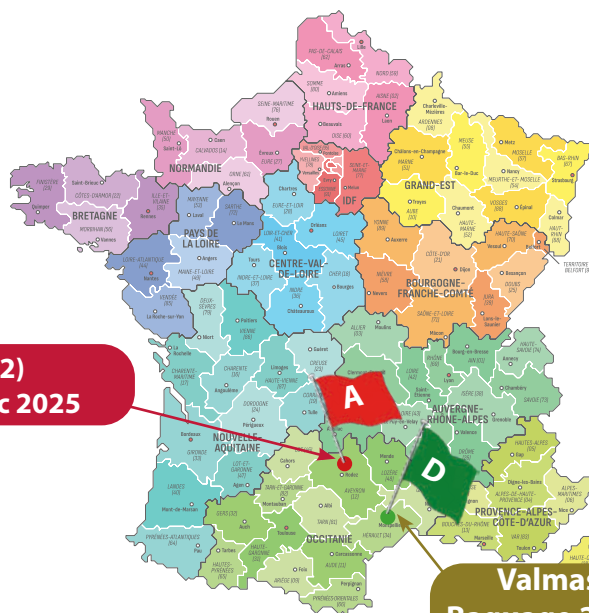
Retours baguage bécasse

2025-2026

18 reprises => une année record, parmi lesquelles voici 3 baguages hors département

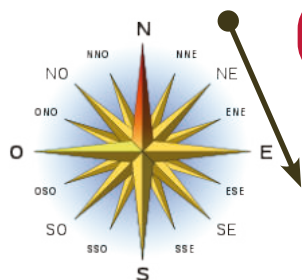


Sébazac (12)
Reprise 1er déc 2025



Valmascle (34)
Baguage 23 nov 2024

Distance 109 km
Durée du port de bague
373 jours
1 an et 8 jours

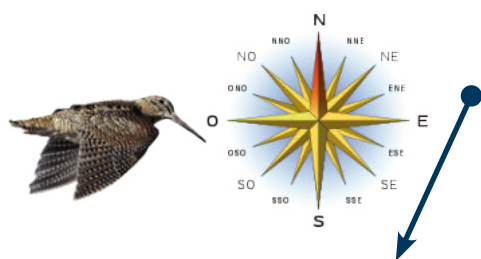


Espalion (12)
Reprise 23 nov 2025

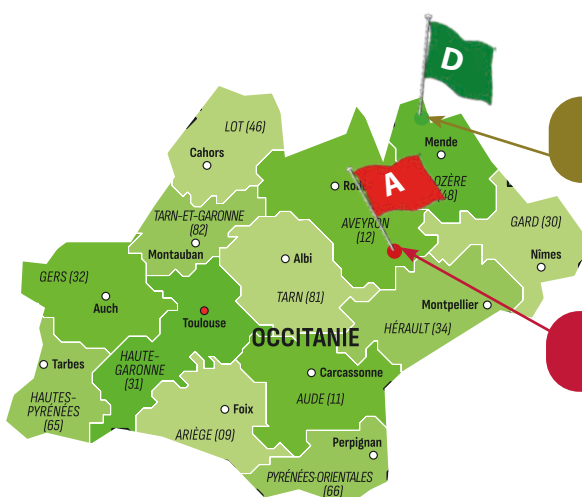


Escles (88)
Baguage 2 nov 2022

Distance 480 km
Durée du port de bague
1117 jours
3 an et 22 jours



Distance 64 km
Durée du port de bague
1134 jours
3 an et 39 jours



St Léger de Peyre (48)
Baguage 19 nov 2022

Nant (12)
27 décembre 2025

Le Fuligule milouin (*Aythya ferina*)

C'est un canard plongeur de 42 à 49 cm de long pour un poids de 700 à 1100 grammes. On le reconnaît aisément à sa tête rouge et à son dos blanc. Lequel, n'est d'ailleurs blanc qu'en apparence puisque de près on peut voir qu'il est plutôt gris clair avec de nombreuses vermiculations de noir.



Le bec est noir, barré d'une bande latérale bleue. Et les yeux sont rouge vif. En plumage inter nuptial comme chez la plupart des anatidés, il perd ses couleurs vives et il apparaît alors comme «délavé».

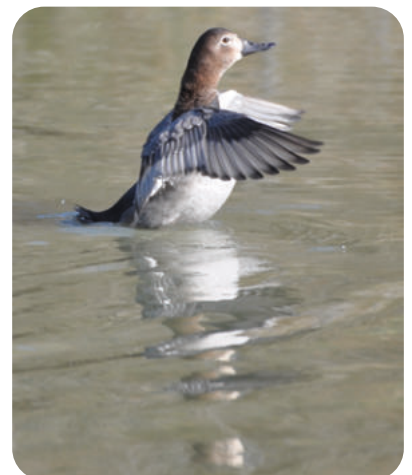
Le dimorphisme sexuel est très marqué. Les femelles arborent une livrée beaucoup plus terne avec des couleurs allant du gris au brun.

C'est un canard exclusivement aquatique, sauf en période de reproduction. Il fréquente les eaux douces ou saumâtres de profondeur moyenne. Il affectionne les eaux riches en végétation aquatique immergée ou en herbiers flottants. Ainsi, il se nourrit surtout de plantes aquatiques, d'algues, de graines et de racines. Pour autant, c'est un omnivore il consomme aussi beaucoup de mollusques, des crustacés, des larves d'insectes et des têtards.

En Aveyron, il est régulièrement observé, toujours sur des plans d'eau ou sur les rivières très majoritairement de décembre à mars. Il hiverne un peu partout en France, mais reste un nicheur peu commun dans l'hexagone.

Le nid est construit à terre, dans la végétation rivulaire. C'est une espèce monogame. Cependant, des cas de bigamies sont connus. L'incubation et l'élevage des jeunes sont à la charge unique de la femelle, car le lien de couple s'interrompt sitôt que la femelle commence à couvrir.

Grégaire il forme de grandes bandes en hiver. On l'observe souvent en compagnie des fuligules morillons. Il plonge souvent pour fuir le danger plutôt que voler, car il doit pour s'envoler prendre son élan en courant à la surface de l'eau. S'il a l'air plutôt pataud lorsqu'il marche au sol et lourd au décollage, une fois en l'air le vol est rapide et une fois dans l'eau son hydrodynamisme est parfait !



Le Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*)

Il est le plus grand des chevaliers européens. Il mesure de 30 à 35 cm de haut pour un poids de 150 à 260 grammes. Le ventre et l'intérieur du cou sont blancs. Le plumage d'hiver tire franchement sur le gris alors que le plumage nuptial voit notre chevalier se parer de tonalités grises, noires et brunes. Certains auteurs disent que les plumes forment comme des écailles sur le dos du fait de la présence d'un liseré blanc sur le bord externe des plumes.

Quoi qu'il en soit, cela reste sobre. Le chevalier aboyeur ne fait pas dans l'exubérance. En vol, le dos laisse apparaître un trait blanc qui démarre depuis le croupion. La queue paraît blanche, bien que marbrée de brun et de noir. Toujours en vol, les pattes dépassent nettement de la queue ce qui est aussi un critère aidant à la détermination.

Il vit seul ou en petit groupe. Il niche principalement dans la taïga et la toundra, dans les zones polaires d'Eurasie. C'est une espèce monogame pluriannuelle.

Le nid est posé au sol. Le chevalier aboyeur est plutôt territorial et un peu agressif en période de reproduction. Il défend son territoire par des vols et des postures.

Fait peu commun pour un limicole, il se perche sur les arbres. La Finlande héberge près de la moitié de la population européenne.

Chez nous, il ne fait que des escales, sur les plans d'eau petits ou grands, les tourbières, les prairies humides et les champs inondés. On ne le répétera jamais assez, mais en migration, les sites d'escale sont primordiaux pour cette espèce comme pour tant d'autres.





Aussi, il faut conserver toutes les zones humides et les zones d'expansion de crues et même en créer de nouvelles. Le drainage agricole et la destruction des zones humides compliquent très grandement la migration des scolopacidés et portent un très lourd préjudice à la biodiversité.

Il se nourrit de petits animaux aquatiques comme des crustacés (gammare, crevettes) ou des invertébrés qu'il trouve dans la vase qu'il sonde avec son bec. Il consomme également des insectes et des annélides et aussi des poissons et de petits amphibiens.

Pour les uns, il doit son nom au fait que son cri ressemble à celui d'un petit chien qui jappe. Pour d'autres, ce serait la puissance de son cri qui lui aurait valu la dénomination d'aboyeur. Il est vrai qu'il « jappe » fort et il est également vrai que l'on peut aussi entendre comme une certaine musicalité canine.

On vous laisse chercher sur internet

pour vous faire votre idée.

On le rencontre en Aveyron qu'au moment de l'hivernage il affectionne alors les zones humides, les tourbières, les prairies humides et les champs inondés. Mais aussi les mares, les bords d'étangs, de rivières, les vasières, les lagunes

idée.





Fédération des Chasseurs de l'Aveyron

9, rue de Rome BP 711 Bourran 12007 Rodez

✉ fdc12@chasseurdefrance.com ☎ 05.65.73.57.20

Rédaction : Nicolas Cayssiols, Maxime Gaubert - Conception : Laure Campredon
Crédits photos : Nicolas Cayssiols Maxime Gaubert et Dominique Gest